

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--==--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--==--==--

RESI-2P

--==--==--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-05M/MARAH/SG/RESI-2P

Élaboration d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)

Financement : PTBA 2024-2025 C.C. 1.1 et ligne BFA-2000003918-0089-CS-ICS du PPM 2024-2025
Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Dans le cadre de la mise en œuvre du RESI-2P, financé par les accords de Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Élaboration d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*.
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres **la réalisation du diagnostic sur la gestion des savoirs du projet Neer-Tamba et son utilisation comme base pour la gestion des savoirs du RESI-2P ; la définition des orientations stratégiques de gestion des savoirs et de communication en fonction des objectifs et des audiences visées ; l'élaboration du plan d'actions ou plan d'opérationnalisation de la stratégie de gestion des savoirs du RESI-2P assorti d'un plan de suivi-évaluation ...**
4. **Critères d'évaluation.** Le **RESI-2P** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un diplôme de niveau BAC+4 en sciences sociales, communication, sociologie, socio-économie, développement rural ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique d'élaboration de stratégie de communication/gestion des savoirs pour la mise en œuvre de projets/ Programmes ;

- **Critère principal** : élaboration de stratégie de communication et de gestion des savoirs;
- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite de campagnes de sensibilisation pour le monde agricole.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après *au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25* au plus tard le **lundi 28 octobre 2024 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les sites du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

Wendtinda Elie SIBONE.



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE N°075 « AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET IRRIGATION »

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS (RESI-2P)

Unité de Gestion du Programme

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DES SAVOIRS ET D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PROGRAMME RESI-2P

IMPUTATION : FIDA : 84,139% ; OFID : 15,861%

Activité : C.C.1.1 du PTBA 2024-2025 et ligne BFA-2000003918-0089-CS-ICS du PPM 2024-2025

Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023.

Octobre 2024



Uniting against Poverty



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe 63,3% de la population active (RGPH, 2019), fournit environ 61,50% des revenus monétaires des ménages agricoles et contribue pour 21,20% au PIB (IAP, 2022). Par ailleurs, le secteur fait face à des contraintes majeures comme la pression anthropique sur les ressources naturelles par des pratiques agricoles qui dégradent les sols, les systèmes de production non durables et inadaptés. L'on note également la surexploitation des ressources naturelles, le faible accès aux intrants et aux équipements de qualité. En outre, les conflits sont répétés entre agriculteurs et éleveurs en raison de la rareté des aires de pâturage et des ressources dans les couloirs de transhumance. Cette situation entraîne une faible productivité agricole, la détérioration de la situation alimentaire et de la résilience des petits producteurs. A cela s'ajoute la situation sécuritaire qui entrave l'activité des populations rurales et amenuise les opportunités d'exploitation durable des ressources naturelles. Ce contexte de fragilité impose des efforts considérables de développement socioéconomique en particulier en milieu rural où une personne sur deux (51%) vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui concentre 92% des pauvres que compte le pays (EHCVM, 2018).

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui technique et financier du FIDA, a formulé le Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P). Le Programme s'inscrit dans la continuité de l'action du FIDA qui, depuis quatre décennies, accompagne le Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur des ruraux pauvres. Il fait suite à l'achèvement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est (Neer-Tamba 2014-2023). Ce projet a développé avec succès des investissements pour accroître la résilience des populations rurales pauvres par une gestion participative et durable des ressources naturelles. Les acquis générés par le projet et leur appropriation par les bénéficiaires ont révélé la pertinence de mettre à l'échelle une telle approche dans un contexte de fragilité qui perdure.

Avec le durcissement rapide des conséquences du changement climatique au niveau mondial, le renforcement de la résilience demeure un élément crucial pour le Burkina Faso dont une grande partie du territoire reste très exposée et très vulnérable aux effets du changement climatique. Le Programme se justifie davantage au regard de son alignement sur les axes stratégiques du COSOP 2019-2024. Surtout, le RESI-2P constitue un instrument de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et sectorielles, notamment le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD 2023–2025), la Politique nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Politique sectorielle de Production agro-sylvo-pastorale. Ainsi, l'objectif général du RESI-2P est de consolider les capacités d'adaptation des populations rurales aux chocs externes et aux effets du changement climatique. L'objectif de développement vise à renforcer la résilience des petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes, par des investissements durables visant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'augmentation des revenus.

D'un budget global de 71,73 milliards de FCFA sur huit ans (2024-2032), le RESI-2P intervient dans les régions du Nord et du Centre-Ouest sur les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec un potentiel de valeur ajoutée : la culture maraîchère, le mil, le sorgho, le maïs, le riz,

les tubercules (manioc, patate douce à chair orange-PDCO), l'aviculture, la production porcine ainsi que les produits forestiers non ligneux (PFNL).

Dans les deux (02) régions, le Programme touchera directement 109 000 ruraux dont 45% (49 050) de femmes et 50% (54 500) de jeunes. Aussi, 13096 personnes déplacées internes (PDI) et 1097 personnes en situation de handicap bénéficieront du Programme.

La gestion des savoirs et la communication sont des éléments clés pour assurer le succès du Programme RESI-2P en favorisant le partage des connaissances. Le Programme RESI-2P capitalisera ses expériences et innovations et mettra en place un système de partage des savoirs qui favorisera leur mise à l'échelle à l'interne du Programme d'abord, puis à l'externe. La stratégie de gestion des savoirs et communication sera assortie de plans d'action annuels budgétisés pour avoir une visibilité claire des activités à mener au niveau national, régional et communautaire.

Quant à la stratégie de communication du Programme, elle reposera sur une approche de communication pour le développement et visera à donner de la visibilité aux interventions du projet, à favoriser et à renforcer l'implication des bénéficiaires, des acteurs clés et des partenaires dans la mise en œuvre des activités, et à diffuser les savoirs générés.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un(e) consultant(e) pour l'élaboration d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du Programme RESI-2P.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

2.1. Objectif général

L'objectif principal de cette mission est de disposer d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du programme RESI-2P.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques assignés à cette mission sont :

2.2.1 Gestion des savoirs

- réaliser un diagnostic du système de gestion des savoirs du Neer-Tamba afin de s'en inspirer pour mettre en place le plan de gestion des savoirs du Programme RESI-2P ;
- définir clairement les objectifs de la gestion des savoirs ;
- définir les orientations stratégiques de gestion des savoirs et de communication en fonction des objectifs et des audiences visées (bénéficiaires, gouvernement, partenaires technique et financier, etc.) ;
- élaborer le plan d'actions opérationnel de la stratégie de gestion des savoirs du Programme RESI-2P assorti d'un plan de suivi-évaluation ;
- définir un mécanisme de suivi et d'évaluation du plan de gestion des savoirs.

2.3. Stratégie de communication

- établir un diagnostic de la situation de communication du Programme RESI-2P qui permettra de définir le cadre stratégique de communication ;
- analyser les besoins de communication à l'interne du Programme RESI-2P et entre le Programme et ses parties prenantes pour une conduite optimale des activités ;
- évaluer et définir les outils, messages, canaux et approches de communication, adaptés aux cibles du Programme ;
- proposer une stratégie d'actions sur la durée du Programme (2024-2031) et un plan de communication (2024-2025).

3. RESULTATS ATTENDUS

3.1. Gestion des savoirs

- le diagnostic sur la gestion des savoirs du projet Neer-Tamba est réalisé et sert de base pour gérer les savoirs du Programme RESI-2P ;
- les objectifs de la gestion des savoirs sont clairement définis ;
- les orientations stratégiques de gestion des savoirs et de communication sont définies en fonction des objectifs et des audiences visées (bénéficiaires, gouvernement, partenaires technique et financier, etc.) ;
- le plan d'actions ou plan d'opérationnalisation de la stratégie de gestion des savoirs du Programme RESI-2P est élaboré et est assorti d'un plan de suivi-évaluation ;
- les orientations et les outils de suivi et d'évaluation de la stratégie sont clairement définis.

3.2. Stratégie de communication

- le diagnostic global de la situation de communication du Programme RESI-2P est établi ;
- les besoins de communication du Programme sont bien identifiés ;
- les outils, canaux et approches de communication appropriée sont définis ;
- le cadre stratégique de communication adapté est défini ;
- les actions pertinentes de communication sont planifiées et budgétisées sur la durée du Programme et pour les deux premières années (2024-2025).

4. PRINCIPAUX ROLES ET RESPONSABILITES

4.1. Responsabilité du Commanditaire

Le commanditaire prendra toutes dispositions pour faciliter la bonne réalisation de l'étude. Il s'agira de :

- mettre à la disposition du/de la Consultant (e) les documents disponibles (tout document relatif au Projet, qui pourrait être utile pour la réalisation des études) ;

- appui à la mobilisation des parties prenantes (information des acteurs clés, lettre d'introduction) ;
- assurer le paiement des prestations selon le marché conclu ;
- assurer le suivi du processus et amendement des documents provisoires ;
- organiser les rencontres (cadrage et ateliers de validation) prévues.

4.2. Responsabilité du/ de la Consultant (e)

Sous la supervision du Coordonnateur du Programme et en étroite collaboration avec l'Experte gestion des savoirs et communication du portefeuille FIDA au Burkina Faso et le Spécialiste en Gestion des Savoirs et Communication du RESI-2P, le/la Consultant(e) mènera les tâches ci-dessous pour atteindre les résultats attendus.

Le/la Consultant (e) aura pour principales tâches entre autres de :

- animer la rencontre de cadrage avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP) : elle serait l'occasion, pour le Consultant (e), de mieux prendre en compte les attentes du commanditaire mais aussi de formuler ses besoins en matière de documentation, de facilitation de la prestation, etc. ;
- élaborer le compte rendu de la rencontre de cadrage ;
- exploiter toute documentation à même de contribuer à une bonne réalisation de la prestation : Document de Conception du Projet, stratégie de gestion des savoirs et communication, tableau des coûts, etc. ;
- proposer une méthodologie spécifique assortie d'un questionnaire pour les enquêtes terrain et un échantillonnage des sites et bénéficiaires à enquêter ;
- échanger avec les cadres du Programme RESI-2P en vue d'apprécier le niveau de leur connaissance en gestion des savoirs ;
- apprécier les actions entreprises par le Projet Neer-Tamba dans la gestion des savoirs ;
- déterminer les enjeux prioritaires de la démarche de gestion des savoirs ;
- apprécier les fiches de capitalisation élaborées et l'utilisation qui en sont faites pendant la mise en œuvre du Neer-Tamba en vue de les améliorer ;
- élaborer les outils : i) d'identification des bonnes pratiques et des innovations ; ii) de gestion des savoirs du Programme RESI-2P ;
- valider le circuit de capitalisation des bonnes pratiques et des innovations du Programme RESI-2P ;
- proposer des canaux de communication susceptibles d'être utilisés pour diffusion et mise à l'échelle ;
- veillez à l'articulation entre le plan de gestion des savoirs, la stratégie de communication, la stratégie de ciblage, le système de suivi évaluation et autres documents stratégiques ;

- arrimer la stratégie et le plan d'actions de gestion des savoirs et de communication au système de suivi évaluation du Programme RESI-2P ;
- proposer des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion des savoirs.
- échanger avec les cadres du Programme RESI-2P en vue d'apprécier de prendre en compte les besoins en matière de communication ;
- apprécier les actions entreprises par le Projet Neer-Tamba en matière de communication et faire des propositions d'amélioration pour le Programme RESI-2P ;
- proposer des outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion des savoirs ;
- former les cadres du Programme RESI-2P sur la communication pour le développement en lien avec le développement agricole.

5. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

L'étude concernera la zone d'intervention du Programme RESI-2P, à savoir 36 communes dans les régions du Nord et du Centre-Ouest du Burkina Faso ainsi qu'à Ouagadougou.

6. DUREE ET PERIODE DE LA MISSION

L'étude se déroulera sur la période **de novembre à décembre 2024** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **quarante-cinq (45) hommes/jours y compris celui d'un assistant s'il y a lieu**. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/ validation de la version provisoire du rapport de l'étude. Le / la Consultant (e) respectera strictement les délais fixés pour le dépôt des livrables.

7. MÉTHODOLOGIE

La mission sera exécutée selon une méthodologie proposée par le/ la Consultant (e) qui lui paraît efficace et participative. Cette méthodologie devra permettre d'atteindre les résultats et prendra en compte les points suivants :

- la réunion de cadrage de la mission au démarrage, avec le / la Consultant (e) et l'équipe du Programme RESI-2P. Cette réunion permettra de clarifier les termes de référence et d'harmoniser les points de vue ;
- l'exploitation de la documentation et la collecte des données ;
- l'élaboration du rapport provisoire ;
- la séance de restitution du rapport provisoire de la mission aux acteurs concernés ;
- l'intégration des observations et commentaires puis le dépôt du rapport final ;
- l'atelier de validation du rapport final regroupant les principaux acteurs du Programme.

Entre ces différentes étapes et suivant les besoins, des réunions d'étapes devront permettre de faire les ajustements nécessaires. Un comité restreint sera mis en place pour suivre l'évolution des travaux du/ de la Consultant (e).

8. LIVRABLES

8.1. Documents

Il est attendu à la fin de l'étude :

- le rapport méthodologique de démarrage assorti du plan de travail
- le rapport détaillé de l'étude comportant :
 - le plan de gestion des savoirs ;
 - la stratégie de communication.

Ces deux documents devront être déposés chacun en un seul exemplaire en format papier et en fichier numérique (Word) auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme RESI-2P.

Un Comité technique de suivi de l'étude qui sera mis en place à cet effet examinera les rapports provisoires et ses amendements seront transmis au/ à la Consultant (e) pour leur prise en compte dans les versions consolidées de ces rapports.

8.2. Echéance des livrables

Le tableau ci-après résume l'échéance attendue des livrables dans le cadre de l'étude :

Livrable	Echéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
Rapport de démarrage assorti du plan de travail	OS + 07 jours calendaires	Un document dans lequel le consultant présente, la méthodologie de l'étude, les outils de collecte de données et son plan de travail	Papier, Support numérique (Word, PDF)	3	
Rapport provisoire de l'étude	OS + 45 jours calendaires	- le plan de gestion des savoirs ;	Papier, Support numérique (Word, PDF) par	5	

Livrable	Échéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
		- la stratégie de communication	mail et sur une clé USB		
Rapport détaillé de l'étude	OS + 60 jours calendaires	- le plan de gestion des savoirs ; - la stratégie de communication	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	5	

OS : Ordre de Service de démarrage

9. PROFIL ET QUALIFICATION DU/ DE LA CONSULTANT (E)

a) Consultant Principal

L'étude sera conduite par un(e) consultant(e) individuel(le) répondant au profil suivant :

- **Qualifications et compétences** : formation universitaire de niveau BAC + 4 ans au moins en sciences sociales, communication, sociologie, socio-économie, développement rural ou tout autre diplôme équivalent et avoir une bonne connaissance du secteur agricole, (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme) ;
- **Ancienneté** : une expérience générale d'au moins cinq (05) années ;
- **Expériences similaires** : avoir réaliser au moins une (01) stratégie de communication/gestion des savoirs pour la mise en œuvre de projets/ Programmes ;

Le consultant principal aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Il devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour la collecte des données est efficace ; il gèrera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

NB : Le Consultant (e) principal (e) pourra avoir recours à un (e) Consultant (e) associé dans le cadre de la présente mission.

b) Profil de l'assistant s'il y a lieu

L'assistant devra avoir la qualification suivante :

- un diplôme BAC + 3 en communication, sociologie, développement rural, ou tout autre diplôme jugé pertinent ;
- au moins trois (03) ans d'expérience générale ;
- avoir au moins une expérience spécifique dans l'élaboration de stratégie de communication.

10. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le formulaire d'auto-certification ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- La copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **manifestation d'intérêt pour l'élaboration d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du programme RESI-2P** » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord de **de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63**.

Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.

11. CRITERES ET PROCESSUS DE SELECTION

CRITERES DE SELECTION

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé dans l'élaboration des stratégies de communication et de gestion des savoirs sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

La méthode de sélection du Consultant (e) est conforme à la procédure de sélection du Consultant(e) individuel (le) (SCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
 - dans l'élaboration de stratégies de communication et de gestion des savoirs (**critère principal**) ;

- dans la conduite de campagnes de sensibilisation pour le monde agricole (**critère secondaire** à départager en cas d'exæquo).

NB :

- Le RESI-2P pourrait éventuellement discuter avec le/la Consultant(e) retenu(e) pour revoir les coûts de la prestation par rapport à l'enveloppe prévisionnelle ;
- Le/ la titulaire doit autoriser le FIDA et/ou toute autre personne désignée par lui d'inspecter ses bureaux et l'ensemble de ses comptes et registres comptables et ceux de ses sous-traitants en relation au processus de passation du marché et de son exécution. Le titulaire devra en outre permettre les audits qui seraient réalisés par le biais d'auditeurs désignés par le FIDA, si le FIDA le demande. Le/ la titulaire et ses sous-traitants devront prendre en considération que toute action entravant de manière significative les actions prises par le FIDA en matière d'inspection et d'audit constitue une pratique interdite et pourra conduire à la résiliation du Marché (ainsi qu'à une déclaration d'inéligibilité).

12. MOYENS À METTRE À LA DISPOSITION DU / DE LA CONSULANT (E) PENDANT LA MISSION

Aucun équipement, ni moyen de transport ne sera fourni au/ à la Consultant(e) retenu (e) par le RES-2P dans le cadre de cette mission. Le/la Consultant(e) devra donc prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution diligente et efficace de la présente mission.

13. FINANCEMENT

L'activité sera financée par les ressources du FIDA (84,139%) et de l'OFID (15,861%) prévues à cet effet dans le PTBA 2024-2025 du RESI-2P sous-composante C1 « Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication ; ligne budgétaire C.C.1.1 : Elaboration d'un plan de gestion des savoirs et d'une stratégie de communication du Projet.

Annexe 1 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU / DE LA CONSULTANT(E) INDIVIDUEL

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. **Education** [*Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien*]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [*Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus*] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [*Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années*] :

8. Langues : [*Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite*]

9. Expérience professionnelle : [*En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.*]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées</p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
---	--

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Annexe 2 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto certification doit être rempli par le soumissionnaire.
Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition à **[RESI-2P]**, à l'adresse suivante : Secrétariat de l'Unité de Gestion (UGP) du RESI-2P sise à Ouaga 2000, 15 BP 233 Ouagadougou 15 (Locaux de ex projet Neer-Tamba).

Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :	
Titre du marché :	
Date :	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [.....] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy) et la **Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

Signature autorisée : _____ **Date:** _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt de **[RESI-2P]** ou du FIDA,, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

[À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres :

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante : <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble

Annexe 3 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer **RESI-2P**.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer **RESI-2P** qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé **RESI-2P** pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.

bénéficiaire indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.